



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des personnes handicapées à La Réunion

Question au Gouvernement n° 1599

Texte de la question

SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES À LA RÉUNION

Mme la présidente . La parole est à Mme Émeline K/Bidi.

Mme Émeline K/Bidi . Dans quelques semaines se tiendra la Conférence nationale du handicap 2026, ce grand rendez-vous triennal que la loi présente comme le moment où la République fixe enfin ses priorités pour garantir l'égalité des droits et la dignité des personnes handicapées. Mais, en outre-mer, la réalité, c'est l'illégalité, persistante.

Un récent rapport de la chambre régionale des comptes consacré aux jeunes adultes handicapés à La Réunion dresse un constat particulièrement alarmant : des adultes en situation de handicap attendent parfois jusqu'à dix ans – dix ans ! – une place dans une structure adaptée et demeurent maintenus dans des établissements pour enfants, faute de solutions disponibles. Ce rapport évoque un système structurellement inadapté, une défaillance de l'ensemble des acteurs institutionnels.

Derrière cette situation, il y a des familles épuisées, des aidants qui renoncent à travailler, des professionnels à bout de souffle et, surtout, des personnes privées d'autonomie et de perspectives de vie. Les associations réunionnaises alertent depuis des années sur une rupture d'égalité territoriale majeure. Plus de 3 600 personnes seraient en attente d'une solution adaptée sur notre territoire.

Et pendant que la conférence se prépare, les Réunionnais, eux, demandent simplement une chose : que leurs droits fondamentaux cessent d'être théoriques. Comment parler d'égalité républicaine lorsque le droit à un accompagnement digne dépend encore de l'endroit où l'on vit ?

La chambre régionale des comptes souligne que le dispositif actuel est devenu un système permanent de gestion de la pénurie, générant des surcoûts publics importants – voilà un argument auquel vous devriez être sensible. Les parcours sont bloqués, les établissements pour enfants saturés.

La Conférence nationale du handicap ne peut donc pas être un rendez-vous de communication supplémentaire de fin de mandat. Le gouvernement s'engage-t-il à annoncer un véritable plan de rattrapage pour La Réunion et l'outre-mer, avec des financements adaptés, un calendrier précis de création de places pour adultes handicapés, et des objectifs opposables afin qu'aucune famille réunionnaise n'ait plus jamais à attendre dix ans pour une solution digne ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées .

Madame K/Bidi, vous avez raison, la prise en charge du handicap constitue un enjeu majeur, dans les territoires d'outre-mer aussi. Jusqu'à présent, l'offre médico-sociale nationale du secteur adulte représente plus de 350 000 places dans environ 8 200 structures.

Le plan « 50 000 solutions », annoncé lors de la dernière Conférence nationale du handicap, a permis d'engager 1,5 milliard d'euros. Il s'agit d'une accélération sans précédent. Pour les adultes en situation de handicap, 585 millions d'euros sont exclusivement consacrés à la création de ces nouvelles solutions. À cela s'ajoute un soutien à l'investissement apporté par le fonds d'appui des ARS, à hauteur de 250 millions d'euros. La Conférence nationale du handicap du 25 juin permettra de décliner de nouvelles mesures.

En outre, les territoires d'outre-mer bénéficient d'une convention d'engagement en faveur du développement de l'offre : la part engagée par l'État atteint 115 millions d'euros sur cinq ans, dont plus de 29 millions d'euros pour l'île de La Réunion.

M. Jean-Paul Lecoq. Sur cinq ans !

Mme Stéphanie Rist, ministre . Concrètement, cela a permis de créer 600 solutions nouvelles en trois ans. Vous le constatez, il s'agit de mesures volontaristes. Nous devons poursuivre cet effort avec la prochaine CNH.

Données clés

Auteur : [Mme Émeline K/Bidi](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1599

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2026